

Apartheid et littérature, *Une Saison blanche et sèche* d'André Brink

Arnaud Coutant

Maître de conférences HDR en Droit public
Université de Reims Champagne-Ardenne

« *Ils m'ont tout pris. Presque tout. Il ne me reste pas grand-chose. Mais ils ne m'enlèveront pas ça. Tu m'entends ? S'ils arrivaient à m'enlever ça, plus rien n'aurait de sens. (...). C'est ce qu'ils cherchent. Ils veulent me rayer de la carte, comme si je n'avais jamais existé. Et je vais les en empêcher (...). Mais je ne vais pas pouvoir tenir très longtemps et je crois qu'ils le savent* »¹.

Ces quelques paroles font partie du dernier dialogue entre Ben Du Toit et le narrateur du roman intitulé *Une Saison blanche et sèche*, publié en 1979. André Brink a quarante-quatre ans. Né en Afrique du Sud, en 1935, Brink y passe sa jeunesse et suit des études de littérature. Diplômé, il part pour la France où il séjourne entre 1959 et 1961, pour parfaire ses connaissances en suivant un cursus de littérature comparée à la Sorbonne. C'est à cette occasion qu'il côtoie de nombreux étudiants noirs, traités de manière égalitaire. De retour en Afrique du Sud, il se rapproche de plusieurs auteurs opposés à l'Apartheid, en particulier le romancier Étienne Leroux et le poète Breyten Breytenbach. Après un nouveau séjour en France, entre 1967 et 1968, il revient dans son pays natal et commence à écrire des romans en anglais et en afrikaans, pour augmenter son audience. Très rapidement, ses romans sont interdits par le gouvernement sud-africain, ce qui ne l'empêche pas de continuer d'écrire pour dénoncer l'Apartheid et ses conséquences.

Une Saison blanche et sèche est son quatrième roman. Il sera récompensé par le prix Médicis du livre étranger en 1980, confirmant l'audience internationale de l'auteur. Il est bien sûr interdit de publication dans son pays.

Le narrateur raconte l'enquête menée par Ben Du Toit, un professeur d'histoire afrikaner, après la mort du jardinier de l'école dans laquelle il travaille, Gordon Ngubene. Celui-ci a été exécuté en prison, pour avoir cherché la vérité sur la mort de son propre fils, Jonathan. Au fur et à mesure que le professeur accumule des témoignages et des indices montrant l'injustice du système policier et judiciaire sud-africain, la pression exercée sur lui augmente. Les morts s'accumulent tout au long de l'histoire, à commencer par les principaux témoins. Isolé, Ben voit ses collègues, sa famille, l'ensemble de ses relations se retourner contre lui. Il est finalement tué, renversé par une voiture...

Le roman est divisé en quatre parties.

Un prologue rédigé par un narrateur anonyme informe le lecteur de la mort du héros du livre, en insistant sur l'importance du témoignage qui va suivre.

La première partie raconte la mort de Jonathan Ngubene, l'enquête de son père, et ses conséquences. Jonathan a disparu, au cours d'une manifestation. Ben vient en aide à Gordon pour essayer de le faire libérer, après avoir recueilli des témoignages concernant son incarcération. Après plusieurs semaines, la section spéciale informe Gordon que son fils a été tué au moment de la manifestation, ce qui est démenti par plusieurs témoignages. Le jardinier se lance alors dans sa propre enquête, ce qui lui vaut d'être arrêté à son tour. Suite à des rumeurs de mauvais traitements, Ben intervient. Au cours d'une audience officielle, des membres de la police, un magistrat et un médecin témoignent de la bonne santé du prisonnier. Quinze jours plus tard la police avertit Emily, la femme de Gordon, que celui-ci s'est suicidé dans sa cellule.

¹ André Brink, *Une Saison blanche et sèche*, Stock, 1980, le livre de poche, 405 p. ; p. 23.

La deuxième partie décrit l'enquête menée cette fois par Ben, pour comprendre ce qui est arrivé à Gordon. Après avoir rassemblé des preuves et des témoignages, il assiste à une enquête judiciaire, censée clore l'affaire. Suite à diverses manipulations, c'est un jugement de non-lieu qui est finalement rendu. À la sortie du tribunal, il rencontre une jeune femme, journaliste, Mélanie Bruwer, dont il se rapproche. Parce qu'il essaie de poursuivre l'affaire, Ben est à son tour surveillé par la police.

La troisième partie est l'occasion pour Brink de décrire la descente aux enfers du héros, qui s'obstine à chercher la vérité, tout en étant menacé. Aux menaces de la police s'ajoutent des coups de fil anonymes, des actes de vandalisme. Ben est de plus en plus isolé, au sein de son travail comme au sein de sa famille. Un an s'est écoulé depuis la mort de Gordon. Rejeté par son épouse, Ben se rapproche peu à peu de Mélanie, pour finir par passer la nuit avec elle. Des photographies de leur relation physique sont envoyées à l'épouse de Ben, Susan, ainsi qu'à son travail.

La quatrième partie commence par une dernière tentative de la part du pouvoir en place : le responsable de la police, le capitaine Stolz, exerce un chantage sur Ben, en utilisant la photo. Suite au refus de celui-ci, le mouvement s'accélère. Mélanie qui a quitté l'Afrique du Sud pour un reportage se voit interdire d'y revenir. Susan quitte le domicile conjugal. Ben, qui s'est rapproché de l'une de ses filles, Suzette, découvre que celle-ci l'espionne et cherche simplement à le livrer à la police.

Dans l'épilogue, on apprend que, après la découverte de la trahison de sa fille, Ben a envoyé les principales preuves qu'il détenait à son ami, le narrateur, avant d'être tué.

Ce roman est évidemment une condamnation de l'Apartheid, en insistant sur le système policier et judiciaire qui soutient la ségrégation raciale installée en Afrique du Sud. Aux yeux d'un juriste, les situations décrites, les personnages, les relations sont autant de détails permettant de comprendre les conséquences d'une politique ségrégationniste sur une société. L'Apartheid est fondé sur un principe : l'existence d'une inégalité raciale dont il faut tirer toutes les conséquences dans la société. On pourrait penser qu'une telle politique, tyrannique, assurée par un système policier, conduit à maintenir un ordre d'autant plus efficace qu'il est autoritaire. Pourtant, au travers du roman de Brink, on est amené à relever des conséquences très différentes. De fait, l'inégalité juridique qui est consacrée a pour principal effet une violence exacerbée qui fragilise la société (I). Cette fragilité est également caractéristique lorsqu'on examine le fonctionnement judiciaire et l'injustice qui en découle (II).